

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_011 | Ouvriers. XIXe siècle](#)[CollectionBoite_011-17-chem | Discipline \[?\] ouvrière. ItemA. Costaz. Sur les moyens qui ont amené le développement de l'industrie française, 1816 | Nécessité des caisses de prévoyance](#)

A. Costaz. Sur les moyens qui ont amené le développement de l'industrie française, 1816 | Nécessité des caisses de prévoyance

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb011_f0432

SourceBoite_011-17-chem | Discipline [?] ouvrière.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Costaz, Claude Anthelme](#)

Références bibliographiques[Costaz, Mémoire sur les moyens qui ont amené le grand développement que l'industrie française](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb30275963r>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 29/04/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Costaz, Claude-Anthelme (1769-01-01 -- 1769-01-01)

TITRE Mémoire sur les moyens qui ont amené le grand développement que l'industrie française a pris depuis vingt ans, suivi de la législation relative aux fabriques, par Cl.-Anthelme Costaz,...

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1816

EDITEUR Paris : F. Didot , 1816

A. Costé

10000 moyens qui ont
augmenté de 20000
à 100000 fr.

1816.

Nécessité des soins de médecine.

"La cause de la mort est le plus grand des maux :

après avoir déterminé la nature de leur rapport
avec ceux qui les occupent, il conviendrait de tenir
de just. que, en leur faisant connaître l'état
de leur économie, leur assurance de retrouver dans
leur vieillesse et de la sécurité des maisons
ne leur permettrait pas de travailler.

L'acte de ceux qui de soins de médecine
forment par des relations sur 100000 fr. de
qu'ils gagnent par le remède parvient bien
à l'état de 100000 fr. et elle a encouragé
les hommes et que cette mesure. Il est à désirer
que des établissements multiples "x" soient.

A d'ailleurs les soins de médecine, ou par leurs
religieuses, sous la surveillance de la Société Royale,
ils donneront à ceux de leur âge qui ont de la malheur
la certitude de venir à bout de leur vie sans leur
moment de détresse."



r 38.39

